

«On met de l'ordre, que la Wallonie le fasse aussi»

Hervé Jamar, le plus wallon des ministres fédéraux, apprécie peu qu'on donne des leçons au gouvernement fédéral depuis Namur.

● **Alain WOLWERTZ et Jean-Christophe HERMINAIRE**

Hervé Jamar, c'est le Wallon pur jus du gouvernement fédéral. À classer parmi les régionalistes, bourgmestre de sa (petite) ville de Hannut depuis 20 ans, on attendait d'ailleurs plutôt le Hesbignon à l'Élysette qu'au 16 rue de la Loi. Mais on sait ce qu'il est advenu du MR à la Région wallonne et Charles Michel a décidé d'embarquer avec lui ce bosseur qui revendiquait déjà une expérience de secrétaire d'État adjoint aux finances sous le gouvernement Verhofstadt.

Mais si depuis son bureau de ministre du Budget Hervé Jamar a l'œil rivé sur les chiffres du Fédéral, il garde une oreille en Wallonie. Et il n'apprécie d'ailleurs guère qu'on la lui tire depuis Namur...

«J'ai lu la sortie du nouveau ministre président dans la presse, dit-il un peu acerbe (NDLR : notre édition du 15 septembre). Il me semblait qu'André Antoine avait plus un discours de ministre-président que de président de parlement. Enfin soit... C'est du grand André Antoine...»

Agacé par la sortie du cdH wallon ? La critique n'est pourtant

que le prolongement de celle que fait depuis des mois le gouvernement wallon dans son ensemble. À savoir : le gouvernement fédéral est déloyal avec les régions et prend des mesures qui impactent les finances des entités fédérées.

«Mais si on tient ce raisonnement, il n'y avait pas besoin de réclamer une réforme fiscale», réplique Jamar en rappelant que la 6^e réforme de l'État a été votée «par tout le monde sauf le FDF et la N-VA lors de négociations présidées par Elio Di Rupo».

Bref, puisqu'autonomie fiscale on a voulu, que chacun y bosse à son niveau. «Et on ne va pas inviter à Val Duchesse Paul Magnette pour voir s'il est d'accord si on abaisse les cotisations patronales.»

Et de glisser au passage une pierre dans la godasse du ministre-président wallon : «Cela fait quand même dix ans qu'en Wallonie on attend une administration fiscale.»

Bien sûr, Jamar sait que les mesures du gouvernement Michel ont des conséquences pour les finances des Régions. Mais il a du mal à comprendre le discours wallon un peu «schizophrénique» : «on ne peut

pas en même temps dire que notre tax shift, c'est peanuts et, d'autre part, dire "attention !, ce que vous faites c'est important, on va perdre 300 millions". Il y a là un paradoxe intellectuel. Je ne remets pas en cause l'intelligence de ceux qui travaillent à l'Institut Vandervelde (NDLR : le centre d'étude du PS) mais il faudrait quand même être conséquent dans la réflexion qui est menée...»

D'ailleurs, au-delà de la réflexion Hervé Jamar juge qu'il serait plutôt temps que la Wallonie passe à l'action, d'autant plus que la réforme de l'État a multiplié les leviers dont elle dispose pour le faire.

«Je n'ai pas envie de dire au gouvernement wallon qu'il n'a qu'à relever les additionnels, j'insiste. Mais il lui appartient plutôt de mettre de l'ordre en Wallonie comme nous essayons de le faire au fédéral. Mais ça, comme les optiques politiques ne sont pas forcément partagées, chacun travaille à sa manière...»

Voilà qui est cinglant de la part d'un Jamar qui, il y a quelques mois à peine, en appelait à une union sacrée entre les Régions et le fédéral...

«L'union sacrée, pour moi, c'est un dialogue. Ça ne veut pas dire qu'on est d'accord sur tout.» ■

100 millions pour la justice

Même pour un ministre du Budget, tombent de bonnes nouvelles. Et celle-ci réjouira plus particulièrement le secteur de la justice. Le matin même de l'interview, Hervé Jamar et son

collègue Koen Geens, ont ainsi appris que «la fameuse enveloppe dite de sécurité, destinée à épurer une grosse partie des arriérés de justice d'un montant de 100 millions d'euros, a été jugée acceptable par l'Institut des comptes nationaux.» Ceci dans le cadre d'une

technique budgétaire encore inédite.

Pour rappel : lors du conclave de mars, le gouvernement avait décidé sur proposition de son ministre du Budget de constituer une provision interdépartementale à hauteur de 200 mil-

lions destinée à des dépenses non structurelles affectées à deux domaines urgents : la sécurité, avec essentiellement la présence des militaires dans les rues, et pour l'autre moitié la liquidation des factures en souffrance. Pour la justice, il a été jugé conforme que les arriérés peuvent être affectés aux années antérieures, ce qui permet de ne pas vider l'enveloppe de 200 millions.

Les 101,6 millions prévus pour épurer ces arriérés de frais de

justice, « dont certains remontent à plusieurs années », devraient être libérés le plus rapidement possible, affirme Hervé Jamar. Il s'agit de quelque 40 000 factures, essentiellement pour de petits indépendants (des interprètes, experts, traducteur...) mais aussi de grosses factures pour Belgacom, Mobistar ou Base pour les tables d'écoute.

« C'est un ouf de soulagement énorme pour le ministre de la Justice et par voie de conséquence pour le gouvernement », confesse Ja-

mar. Mais pour rassurer l'Europe sur le caractère exceptionnel de cette régularisation, il faudra aussi prendre les mesures nécessaires et établir un système fiable, contrôlable.

« L'objectif est de payer les factures dans les mêmes délais que les entreprises. L'État doit montrer l'exemple. On paie des intérêts sur ces arriérés, des clauses pénales, etc. Il faut donner des signaux forts au citoyen comme quoi on remet de l'ordre progressivement. Les créanciers auront de moins en moins à se plaindre. » ■ J.-C.H.

«On est dans les clous, on tiendra parole»

Demain, mardi, le Comité de monitoring devrait remettre son rapport sur la situation présente et à venir du budget de l'État. Il se pourrait que ce groupe de hauts fonctionnaires, qui a pour mission de suivre l'évolution des recettes et des dépenses du gouvernement, réserve, comme avant le conclave de juillet, une pilule amère quant à l'effort à fournir par l'entité fédérale. Mais Hervé Jamar attend le rapport avec une sérénité affichée. Pour 2015 au moins.

« Sur base de tous les chiffres que l'on connaît aujourd'hui, ou que je glane de manière informelle, on est dans les clous. Le budget de départ semble se concrétiser, en recettes et en dépenses. On tiendra parole », affirme le ministre.

Il admet que les recettes fiscales et la sécurité sociale, dans leur ensemble, sont deux postes où la maîtrise reste difficile, avec quelques inconnues qui subsistent. « Mais il y a déjà une bonne nouvelle en termes de charge d'intérêt de la dette, où quelques millions viennent en positif par rapport aux estimations. »

« Globalement, on devrait tendre

vers les objectifs de départ, avec le déficit structurel que l'on s'était assigné de l'ordre de 0,6 % par an, qui devrait être atteint. » Et de rappeler qu'« il y a un an et demi d'ici, la Belgique se trouvait en procédure de déficit excessif ». « On nous demande d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2018. Ça, c'est mon job. On vient d'un déficit de 3,5 % il y a 3, 4 ans, et on est en dessous des 3 %. Et donc si on suit la trajectoire, avec le concours des entités fédérées, on sera quasi à l'équilibre en 2018. Alors, je ne sais pas s'il pleuvra en mars 2017, mais avoir tous ces tableaux jusqu'en 2018, ça n'a jamais été fait auparavant. »

Pour 2016, bien sûr, les points d'interrogation sont inscrits plus épais que pour les quelques mois restant de 2015. Mauvaise perspective déjà : il y a de cela quelques jours, le Bureau du plan a ramené les prévisions de croissance de l'économie belge pour l'an prochain de 1,5 à 1,3 %.

Un écart de 0,2 % qui représente quand même la bagatelle de 800 millions à combler ! Mais là encore, Hervé Jamar conserve sa zénitude de façade, celle d'un ministre du Budget qui sait que les chiffres d'un jour ne sont pas nécessairement ceux du lendemain.

Fédasil avait des réserves

Au rang des principales inconnues : l'impact budgétaire de l'accueil de milliers de réfugiés sur le sol belge. « Sur 2015, cela ne devrait pas impacter grandement, dans la mesure où Fedasil avait des réserves, bien nécessaires, la crise nous le montre. En 2016, les choses devraient évoluer d'une autre manière », dit le ministre. Difficile à évaluer précisément à ce stade.

Mais outre Fedasil, l'accueil des réfugiés pèsera lourd sur les CPAS, et donc les Communes qui tirent déjà la langue ouvertement. « Pour les candidats réfugiés d'aujourd'hui, le temps qu'ils puissent prétendre au statut de réfugié et donc le cas échéant au revenu d'intégration sociale – et il ne leur est pas interdit de chercher du travail – les estimations sont en train de se faire. Et vous avez raison de dire que cela comportera un shift relativement important, que le fédéral assumera. Mais il faut voir aussi quelle va être l'attitude de l'Europe, en termes de financement. On peut imaginer une intervention financière directe de l'Europe. Autre chose, c'est le fait de faire rentrer ces coûts dans le périmètre structurel de la dette, ou non. » ■ J.-C.H.

N-VA : «Je ne crois pas au complot»

Les tweets et autres saillies de Théo Francken concernant les réfugiés ainsi que son président de parti, Bart De Wever, qui n'hésite jamais à en remettre une couche ne semblent pas échauder Hervé Jamar sur le partenaire N-VA.

Parce que le ministre du Budget s'en tient à ce qui se passe au gouvernement et non ailleurs, dit-il. Ce que les membres de la N-VA disent ailleurs, «je ne m'en préoccupe pas».

D'autant plus que «*au sein du gouvernement, je les trouve très corrects et une parole est une parole*», dit Hervé Jamar. Soulignant au

passage l'efficacité «*d'un gouvernement qui reporte très peu mais qui décide*».

Pas de N-VA infiltrée au gouvernement dans le but de faire implorer la Belgique, comme le disent certains au sud du pays donc ? «*Je ne le ressens absolument pas comme ça au gouvernement. Peut-être qu'ils ont leurs réunions à Anvers où ils décident en cachette certaines choses, je n'en sais rien, glisse-t-il dans un demi-sourire. Mais je constate aussi que Jan Lambon, par exemple, est bien reçu dans les communes wallonnes. Aujourd'hui, quand un*

ministre N-VA se déplace en Wallonie il n'y a plus du tout le même ressenti qu'il y avait au départ. Donc très honnêtement, cette stratégie, comme disent André Antoine ou Olivier Maingain, du grand complot caché, je n'y crois pas. Maintenant ça ne veut pas dire qu'ils ont modifié leurs statuts de parti et qu'ils ne vont pas revenir la dernière année de la législature avec certaines demandes de révision de la Constitution ou que sais-je. Mais ça, on peut le faire aussi. C'est la culture du débat positif, la démocratie ne me fait pas peur. **A.W.**

News